

## Loiret → Actualités

INONDATIONS ■ Après les crues du printemps 2016, la majorité des victimes ont retrouvé leur foyer

## Les sinistrés sont (presque) tous rentrés

Elles sont chez elles. Ça, c'est fait. Mais si certaines victimes des inondations ont tourné la page, d'autres n'y arrivent pas, entre conflit avec les assurances et craintes du lendemain.

Caroline Bozec  
caroline.bozec@centrefrance.com

Les pieds dans l'eau. Il y a trois ans exactement, des milliers de Loirétains avaient encore les pieds dans l'eau après les dévastatrices crues des rivières et canaux, le 30 mai 2016. Canal d'Orléans, Loing, Retrève, Cosson... Les champs et forêts même avaient saturé après un mois de pluie et trois jours d'averses frénétiques. Les routes étaient coupées, des milliers d'habitants ou résidents de maisons de retraite avaient été évacués (ainsi d'ailleurs que les détenus de la prison de Saran). Les récoltes étaient dévastées. Une femme avait trouvé la mort, à Montargis.

## « Dès qu'il flotte, je surveille les rivières »

Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre. En apparence. « Presque tous les sinistrés ont pu réintégrer leur maison », indique le



EAUX. Le village de Fay-aux-Loges avait été l'un des premiers touchés. PHOTO D'ARCHIVES PASCAL PROUST

Cercottois Alexandre Thi-baudeau, de l'Association d'assistance aux sinistrés du Loiret (Adasi45). « Moins de 1 % n'ont pas regagné leur domicile, dans des cas de dossiers compliqués. »

En revanche, 10 % des

mêmes sinistrés « n'ont pas encore été indemnisés intégralement par leur assurance. Soit ils ont du mal à prouver que les dommages sont dus aux inondations, soit ils sont confrontés à des contre-expertises qui font gagner

du temps aux assurances. ». Plusieurs victimes des crues s'estiment notamment flouées dans l'estimation des dégâts mobiliers.

Dans ce contexte, l'annonce, il y a une semaine à peine, que le maire de

Cercottes passerait devant le tribunal pour escroquerie à l'assurance suite aux inondations a suscité une vague d'indignation parmi les sinistrés. « Si c'est vrai, c'est une honte de sa part », fulmine un habitant du Montargois.

Au-delà des considérations financières, les inondations restent un traumatisme pour plus d'une victime. « Certains ont plus de facilités à passer le cap. Mais moi, à cette sai-

son, j'ai du mal, ça fait quelques nuits que je ne dors pas bien. Et dès qu'il flotte, je surveille les rivières aux alentours », indique Alain Letort.

Il loge dans le lotissement du Château, à Ladon. Un quartier de cinquante maisons, dont une trentaine ont pris l'eau il y a trois ans. « Le problème, c'est que si on a été inondés une fois, on peut l'être à nouveau. Et qu'est-ce qui a été fait pour l'ins-tant ? » ■

## ■ Qu'est-ce qui a été fait ?

• Certes, apprécie Alain Letort, le Syndicat de la vallée du Loing s'est transformé en Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (Epag) : « C'est bien, car il couvre désormais tout le bassin, et permettra d'agir de façon coordonnée et intelligente. Des études sont en cours sur la Bezone, pour ensuite créer des zones d'extension de crues ou des bassins de rétention... Mais ça va prendre encore au moins trois ou quatre ans, je pense ».

• La gestion du canal d'Orléans est également en train de changer de main, passant sous le contrôle total du Département, comme celui-ci le demandait depuis longtemps. Sont prévues l'amélioration du système d'alerte et de gestion des crues, une intervention sur les digues, la protection des berges...

• Le projet d'agrandissement de l'autoroute A10, quant à lui, planifie des aménagements pour faciliter le passage de la Retrève. Les administrations n'ont pas, elles non plus, oublié les risques d'inondation. Mais les délais administratifs semblent longs aux habitants. « Trois ans et rien n'a changé. Et s'il pleut, ça redéborde », s'agace un sinistré de l'Orléanais.

SOCIAL ■ Une manifestation contre le « massacre de l'hôpital »

## « La santé n'est pas une marchandise »

Suite à l'appel de la CGT, ce sont plus de trois cents manifestants qui se sont donné rendez-vous dans la cité Coligny, hier matin, à Orléans.

Les syndiqués de la CGT Santé Action Sociale se sont réunis, hier matin à 10 h 30, au cœur de la cité administrative Coligny, devant l'Agence régionale de santé (ARS). Ils venaient d'Orléans, de Tours, de Bourges ou encore de Chartres, pour dénoncer l'épuisement des employés et la maltraitance des patients au sein des Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et des urgences.

## Une politique actuelle qui déplaît

Les manifestants se sont installés sur le parking interne à la cité Coligny. Pour l'occasion, des tentes ont été montées et des banderoles de la CGT accrochées. L'ambiance était assez détendue. Des enceintes crachaient de la musique tandis que les participants avaient la possibilité de se restaurer autour d'un barbecue.

C'était la troisième fois que les manifestants se réunissaient et expri-



SANTÉ. Les manifestants se sont installés devant l'ARS, hier matin. PHOTO ÉRIC MALOT

maient ainsi leur mécontentement. Leurs actions visent à faire réagir les décideurs politiques et plus particulièrement la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. « Actuellement, il y a des morts dans les hôpitaux. Il faut mettre fin à la marchandisation des soins et arrêter de supprimer des lits. Il y a des solutions. Il faudrait déjà commencer par former plus de

personnel en ouvrant une faculté de médecine à Orléans. La ministre doit prendre des mesures afin d'améliorer nos conditions de travail au lieu de nous préparer à la réalisation d'accouchements inopinés », confie Christophe Prudhomme, membre de l'association des médecins urgentistes de France. À ses côtés, d'autres syndiqués critiquent également

le mauvais accompagnement des personnes en situation de handicap et le manque de moyens dans les foyers sociaux pour mineurs.

Aux alentours de 11 h 30, des manifestants scandaient au micro « Buzyn assassin », après quoi a été annoncée une manifestation au ministère de la Santé, à Paris, le 11 juin. ■

Thomas Hory

VIGNOBLE DU CHER

## Le Sancerrois veut s'inscrire dans le patrimoine mondial



PAYSAGES. La candidature à l'Unesco a été déposée en 2015. Une longue route reste à parcourir. PHOTO PIERRICK DELOBELLE

## Et si le Sancerrois figurait un jour au patrimoine mondial de l'Unesco ?

L'idée fédère les acteurs du territoire ; ils ont signé, le 31 octobre 2015, l'acte de candidature du Sancerrois au patrimoine mondial de l'Unesco. Leur volonté est d'y inscrire les collines du Sancerrois, les terroirs de l'AOC et le piton de Sancerre. Soit un secteur géographique qui s'étend de Montigny à Sainte-Gemme-en-Sancerrois et de Menetou-Ratel à Thauvenay.

Depuis 2016, les signataires de l'acte de candidature et une vingtaine de communes du Sancerrois

sont réunis dans le Comité sancerrois patrimoine mondial. Ils se trouvent aujourd'hui devant deux itinéraires pour poursuivre la route vers l'Unesco : le classement dans la catégorie du paysage viticole, où ne s'inscriraient alors que les coteaux du Sancerrois, le terroir de l'AOC et le piton de Sancerre, ou dans celle du paysage agricole, dont le territoire serait plus vaste.

Les deux types de classement sont possibles. ■

➔ à lire dans Vins de Sancerre, hors-série du Berry républicain. 98 pages, 4,90 €.